

Amiens SNES

Amiens, le 30 mars 2021

Mars 2021 - Bulletin n°3

Sommaire :

- **Éditorial :**
- **À la une**
- **Métier**
- **Catégories**
- **Dans les départements**
- **Stage de formation syndicale**

Dans ce numéro :

Casse des DHG	2
Mutation Inter : Recours	
Mutation Intra	3
Calendrier CAPA	
CPE	
Audience Recteur	4
AESH	
PSY EN	5
Hommages	6
Dans le département de l'Aisne	6
Dans les départements	7
Congrès académique	8
Stage de Formation Syndicale	8
Réunion TZR	8

On ne leur pardonnera pas, car ils savent ce qu'ils font

Nous voici devant l'évidence : nos ministres sont chargés de la liquidation des Services Publics. Ce qui veut dire aussi la réduction de leurs responsabilités politiques face aux besoins de cohésion et d'avenir des citoyens. Et leur mépris traduit leur cynique satisfaction de cette « réforme » qui est « en marche ». Mais qui encore, à part une minorité de profiteurs, n'en subit pas les dégâts ? On veut bien sauver la planète, mais on veut aussi sauver l'Éducation Nationale de la pollution néo-libérale où tout s'achète et se vend, où tout n'est que « ressources » à exploiter. Et ce sont les personnels, les parents, les étudiants, et même les lycéens qui en viennent à défendre les intérêts de l'État, c'est-à-dire ceux de la majorité des citoyens et citoyennes, en défendant l'École. Le SNES-FSU est à leurs côtés. Une crise sanitaire dévoilant l'incurie, l'incompétence des gouvernants, qui sont bien à la mesure de leur mission de réformes antisociales. Une ruine des moyens d'enseignement qui arrivent à l'os. Une dévaluation du travail par le gel des salaires, la fragilisation des statuts. Mais on se bat ! C'est la seule attitude digne ! Les Infirmières scolaires resteront dans l'EN, les AESH prennent en mains l'avenir de leur métier, les AED restent déterminés et mobi-



lisés, les enseignants ne veulent pas de ce Lycée-Blanquer (qui s'écroule sous le poids de son absurdité), ne veulent pas devenir des polyvalents à la petite solde, et les familles ne veulent pas que leurs enfants soient découragés d'avance par le manque de moyens alloués à leur instruction et leurs espoirs d'avenir.

DHG : Danger, les Heures sont Gardées ?

Effectifs en hausse, DHG en baisse : le ministère ne prend désormais plus la peine de cacher l'enjeu financier qui est au cœur de son projet.

Une casse des DHG en pleine 3^{ème} vague. 1887 suppressions de postes dans les collèges et lycées français, c'est deux fois plus qu'en 2020... Notre académie n'échappe pas à la règle, malgré les besoins sociaux et culturels pourtant criants dans ce contexte de pandémie qui s'éternise. Ce retard scolaire ne sera pas miraculeusement comblé à la rentrée 2021. Totalement irresponsable, la politique menée par J.M. Blanquer consiste à déshabiller son propre ministère : à la veille de la journée de grève nationale du 25 janvier, nous découvrons avec stupeur qu'une enveloppe de plus de 200 millions d'euros allait être rendue à Bercy, soit l'équivalent de 4200 postes d'enseignants... A l'heure où il est question d'en supprimer 1887 dans le second degré, cela laisse pour le moins songeur !

Les établissements ruraux particulièrement touchés : aucune cohérence politique en Macronie... Dans notre académie rurale, les conséquences s'annoncent dramatiques : suppression de postes, de classes, d'options, augmentation des effectifs, fin des dédoublements, de l'AP... Les petits établissements sont les plus impactés puisqu'ils ne disposent d'aucune souplesse. Est-ce normal d'entendre la phrase suivante en conseil pédagogique : « *Les élèves qui souhaitent faire du latin s'inscriront au CNED.* » !!! Cette suggestion du rectorat, relayée par un chef d'établissement, témoigne bien de la méconnaissance de milieux marqués par la fracture numérique, où les visios et autres cours par correspondance ne peuvent présager qu'un fiasco sur le plan pédagogique. Pourtant, la Ministre de la Cohésion des Territoires avait affirmé sa volonté de « *sécuriser partout et pour tous les habitants, l'accès aux services essentiels dans nos campagnes [...] pour donner envie à de nouveaux habitants de venir s'installer et d'y créer de*

l'activité ». Des familles auront-elles vraiment envie d'emménager là où l'éducation publique se meurt ?!

Une réforme du lycée délétaire. Celle-ci ne fait qu'accroître les inégalités sociales et territoriales : après avoir accepté et même encouragé dans les lycées l'ouverture de différentes spécialités pour promouvoir la réforme, notre rectorat affirme désormais que seules deux spécialités seront financées par division de classe de 1^{ère}, au détriment des petits lycées ruraux dont les élèves sont peu mobiles géographiquement. Après la phase de publicité s'ensuit donc logiquement celle de l'austérité. À terme, il s'agira de privatiser les formations, toujours au détriment des plus défavorisés : est-ce vraiment cela, le « monde d'après » qu'on nous a fait miroiter au printemps dernier ?



Jeudi 4 février, devant le rectorat.

Cette gestion purement comptable tend aussi à déshumaniser les relations entre enseignants, entre disciplines. N'entrons pas dans leur jeu, ne cédon pas à la guerre de tous contre tous. À cette quête de rentabilité à l'infini, opposons ensemble la défense de l'humain, au cœur même de notre profession.

Coralie Tery

DES MOBILISATIONS QUI PORTENT (PARFOIS) LEURS FRUITS

Qui ne tente rien n'a rien, c'est bien connu. Dans certains établissements, des collègues ont bravé la vague de froid de début février, mobilisant à leurs côtés parents et élèves pour contester cette politique d'austérité !

Dans l'Aisne, plusieurs collèges ont été reçus : la plupart ont juste glané quelques HSA, sauf Wassigny petit collège qui a réussi à récupérer une vingtaine d'heures (insuffisant malgré tout à sauver une classe de la fermeture).

Dans l'Oise, plusieurs audiences se sont déroulées ; les établissements sont en attente d'une réponse.

Dans la Somme, une douzaine de collèges et un lycée ont demandé une audience au rectorat ; des grèves, souvent accompagnées d'actions originales et médiatisées ont été menées comme l'opération « collège mort » à Domart-en-Ponthieu ou encore une cérémonie d'enterrement symbolique du Lycée de l'Authie (Doullens). Ce dernier a pour l'heure récupéré 3HP : c'est peu, mais cela permet de sauver un poste qui était menacé.

Mutations INTER Académique : Demander un recours

Si vous êtes affecté en-dehors de votre vœu I, en extension ou si vous n'obtenez pas de mutation, vous pouvez déposer un recours auprès du ministère. Avant toute démarche, contactez les élus SNES-FSU pour vous faire conseiller, accompagner et représenter !

- par mail à emploi@snés.edu. N'oubliez pas d'indiquer votre nom, votre discipline et votre numéro de téléphone.
- par téléphone au 01 40 63 29 00 / 01 40 63 29 64

Même si le délai légal pour déposer un recours portant sur une décision de l'administration est de 2 mois, **nous vous conseillons d'agir au plus tôt.**

Par ailleurs, **si vous considérez qu'il y a une erreur dans votre barème et que l'administration n'a pas apporté les modifications que vous aviez demandées**, vous pouvez contacter le SNES-FSU pour envisager un recours. Si vous obtenez satisfaction avec un barème erroné, demandez à le faire modifier car cela aura des conséquences sur votre barème de l'intra, et donc sur votre affectation à la rentrée 2021.

Aurélie Strobbe

Mutations INTRA Académique

Saisie des vœux du mardi 23 mars (14h) au mardi 6 avril 2021 (12h) à l'adresse suivante :

<http://www.ac-amiens.fr> (« espace pro / les ressources humaines / votre carrière / Mutation »).

Si vous envisagez de muter ou si vous devez faire vos vœux pour une première mutation, n'hésitez pas à **prendre un RDV téléphonique dans votre espace adhérent, rubrique "Mutations" puis en bas de la page "Prendre un rendez-vous auprès d'une section académique"**.

Nous vous expliquerons les stratégies les mieux adaptées à votre situation, à vos souhaits.

Le SNES académique publie une documentation spécifique pour le mouvement INTRA, vous pouvez la trouver sur notre site : <https://amiens.snes.edu/Mutations-INTRA-2021.html>

Pensez également à nous envoyer votre fiche de suivi syndicale. Plus que jamais, c'est l'élément indispensable entre vous et vos élus SNES-FSU et SNUEP-FSU.

En effet, nous ne disposerons plus des fichiers avec l'ensemble de vos vœux et de vos barèmes.

Pour un contrôle précis et une étude complète de votre demande de mutation, il est nécessaire de compléter la fiche de suivi et de nous envoyer :

- * La confirmation de votre demande de mutation INTRA avec l'ensemble de vos vœux
- * L'ensemble des pièces justificatives fournies au rectorat
- * Tout courrier ou document nous indiquant vos souhaits et / ou projet de mutation.

Dès réception de votre dossier, les élus vous feront un retour personnalisé sur vos vœux et vos barèmes précis ce qui vous permettra de contrôler efficacement votre dossier au moment de l'affichage des vœux et barèmes par le rectorat.

Aurélie Strobbe

Calendrier Prévisionnel des prochaines CAPA

Contestation des avis finaux des rendez-vous de carrière :

CAPA pour les Psy-EN / certifiés, CPE : jeudi 22 avril 2021 / vendredi 23 avril 2021

Avancement accéléré d'échelon :

CAPA pour les Psy-EN, certifiés, CPE : jeudi 3 juin 2021

CPE : vie scolaire un monde en souffrance

Alors que la démocratisation scolaire est un enjeu majeur pour notre société, la vie scolaire, facteur d'intégration scolaire est elle-aussi affaiblie par l'épidémie de COVID-19 qui n'en finit pas. Nous, CPE, acteurs éducatifs de terrain qui travaillons au plus près des difficultés des élèves, constatons quotidiennement la détérioration des conditions d'accueil et de vie dans les collèges et lycées : moins de personnel pour encadrer les élèves et les accompagner (vies scolaires en sous-effectif chronique car touchées par le coronavirus les équipes, épuisées, travaillent à flux tendu), forte précarité, et activité souvent réduite à de la stricte surveillance là où le soutien éducatif est nécessaire en ces temps troublés. Les missions des CPE sont, elles aussi, de plus en plus décentrées du suivi éducatif indispensable à l'intégration d'élèves souvent éloignés des normes et exigences scolaires. Pourtant les attentes éducatives des familles et des élèves comme celles des autres professionnels d'ailleurs sont grandes.

Les élèves ainsi que leurs familles viennent décharger leurs maux dans le bureau des CPE, et ou en vie scolaire : les thèmes récurrents sont nombreux. Il y a d'abord la fracture numérique : le manque de ma-

tériel, les problèmes de connexion, l'absence d'aide parentale mais aussi la maîtrise des nouvelles technologies à des fins récréatives et non à des fins d'enseignements et d'apprentissages. Nous avons ensuite le décrochage scolaire qui en découle. Puis nous sommes confrontés par la suite (logique) aux troubles psychologiques, à l'expression du mal-être, de la détresse humaine, qui conduisent petit à petit à l'isolement. Nous n'oublierons pas le manque de visibilité dans l'avenir : le contrôle continu ne détend pas en lycée où les évaluations sont incessantes, ce qui augmentent par la même la pression des parents. Et enfin il ne peut y avoir de projection dans le supérieur où les cours se font en distanciel... Je n'ai pas oublié les collégiens à qui il manque aussi un pan entier de socialisation. Les heures de devoirs faits n'ont pas régulé à posteriori les soucis. Comme c'est bizarre. Les compétences, dont les élèves ont besoin pour **s'épanouir**, ont diminué. Ah oui, le ministère de l'éducation nationale a oublié ce que ce mot signifiait mais nous CPE, nous continuerons à nous battre pour que les élèves bénéficient de meilleures conditions de vie collective et individuelle, d'épanouissement.

Laurence Sergeant

Audience langue de bois !

Une délégation FSU composée de collègues du Snes, Snep, Snuipp, Snasub a été reçue en audience au Rectorat début février. Nous avons rappelé notre inquiétude manifeste sur les conditions pour la rentrée 2021 car, malgré la crise, le Ministère (et le Rectorat qui applique) n'a pas renoncé à la suppression de moyens ni à la fermeture de postes. On aurait pu ne pas supprimer de postes pour rassurer les familles sur les gestes barrières et maintenir le respect du protocole et surtout permettre une rentrée sereine. Le dernier protocole en date est d'ailleurs difficile à appliquer, ce sur quoi le Recteur a répondu que la campagne de tests commencée mi-février était donc primordiale.

A notre interrogation sur la perte de moyens en éducation prioritaire, la Secrétaire générale a rappelé que les seuils par classe sont toujours respectés et que ce sont les prévisions d'effectifs pour la rentrée 2021 qui permettent d'évaluer les moyens. Or, elle

oublie de dire que ces prévisions sont souvent faussées (avec des estimations basses) et que l'hétérogénéité entre élèves augmente. En ce qui concerne la tenue des CA, la FSU a insisté sur son attachement au présentiel en arguant que les enjeux de la rentrée 2021 ne sont pas compatibles avec des CA en distanciel. Enfin, pour le Bac, nous avons dénoncé les choix d'abandon des épreuves de spécialités et le maintien du Grand Oral. Et nous avons demandé ce que mettait en place l'académie concernant la stratégie d'évitement de certains élèves (qui choisissent de ne rendre que les DM et s'absentent pour tous les devoirs en classe). Le rectorat a assuré que les chefs d'établissement devaient proposer des conseils pédagogiques spécifiques avec les coordonnateurs pour respecter l'équité dans l'établissement. Quid d'une équité pour l'ensemble de l'académie ? Il n'en a pas été question.

Aurélien Strobbe

Groupe de travail AESH du 18 février 2021

Dans notre académie, 1856 AESH hors titre 2 (rémunérés par les établissements) (**Aisne 715 ; Oise 684 ; Somme 457**) et 988 AESH titre 2 (rémunérés directement par le rectorat) (**Aisne 286 AESH ; Oise 423 ; Somme 279**) sont actuellement en poste.

Nous avons interpellé l'administration sur **les conditions financières des AESH** en insistant sur 4 points :

1) Leurs difficultés à se faire payer leurs frais de déplacements (pour rappel : Un AESH perçoit des frais de déplacements s'il se déplace pour les besoins du service, muni d'un ordre de mission, hors de sa résidence administrative principale et de sa résidence familiale).

2) L'indemnité compensatrice CSG qui n'est toujours pas versée pour de nombreux AESH.

3) L'action sociale qui n'est pas toujours connue et qui ne semble pas autorisée pour les hors titre 2.

4) Les salaires étant particulièrement bas, nous demandons que la grille soit la plus favorable possible.

Sur le premier point, le Rectorat s'est engagé à davantage de clarté sur les modalités de remboursement des frais de déplacement. En second lieu, la régularisation de l'indemnité compensatrice CSG sera effective probablement en Avril. Concernant l'action sociale, les 2 contrats doivent permettre l'accès aux mêmes prestations sociales.

Sur les salaires, le Rectorat rappelle que la grille est encadrée nationalement et que sa marge de manœuvre est faible. Toutefois, elle accepte le passage du niveau 1 au niveau 2 en 1 an, et ensuite 6 points tous les 3 ans.

Nous avons demandé que pour les collègues AESH la prime REP et REP+ soit versée, c'est une question d'équité.

Le rectorat nous a répondu que ce sont des décisions ministérielles.

En conclusion, grâce à une pression commune de toutes les OS présentes, l'administration s'est engagée à la **Création d'un Vademecum académique pour formaliser les questions et réponses des AESH, ainsi qu'à créer une page dédiée aux AESH sur leur site académique.**

Notre principale déception vient du manque de revalorisation financière des AESH. Même si, sous la pression des syndicats et des mobilisations récentes, le ministère se préoccupe enfin de cette catégorie, il n'existe pas de volonté forte d'augmenter significativement leurs salaires. Le combat se poursuit et la FSU continuera à soutenir les AESH.

Emmanuel Rousseau



PSY-EN

Tandis qu'il continue d'asphyxier le service public d'orientation (seulement 80 postes de PsyEN EDO ouverts au concours au niveau national, fermetures de CIO, transfert des missions de l'ONISEP,...), le MENJS choisit de promouvoir via des opérations comme le « printemps de l'orientation », des organismes privés, start-ups, fondations et associations largement subventionnés, qui développent une conception de l'élaboration des choix d'orientation niant tout le professionnalisme nécessaire dans l'accompagnement à l'orientation, sous couvert de bénévolat social, mentorat, tutorat, etc...

De son côté, la Région Hauts de France, en charge de l'information sur les études et les métiers, décide de s'affranchir de sa mission de « diffuser une information neutre et exhaustive sur les études », en ne diffusant pas de guides d'information après la 3e et la Terminale aux élèves et familles. Comment, pour les PsyEN et les professeurs principaux, éclairer les familles et les élèves sans disposer d'une présentation synthétique, thématique et actualisée de l'offre de formation régionale?"

C'est, de fait, l'instauration d'une inégalité d'accès à l'information et à l'accompagnement à la défaveur des publics les plus fragiles de notre Région.

Catherine Bas

Aisne : décès d'un fidèle

Adhérent dès la première heure, Gérard Mathieu est resté fidèle au SNES jusqu'à son décès le 10 décembre 2020, à l'âge de 88 ans.

Homme de conviction, membre du parti communiste jusqu'en 1992, Gérard a été maire de Chambry commune voisine de Laon, durant six mandats.

Professeur d'histoire-géographie au lycée de garçon de Laon, puis au lycée Paul Claudel, il en a été le SI de 1964 à 1977. Il s'investissait bénévolement au profit des élèves (camp de vacances d'été, ciné-club de Laon...) Militant dans la tendance Unité et Action au sein de la commission administrative de la section académique (S3) et de la CA

départementale de la FE N, il a également occupé le poste de secrétaire départemental du SNES de 1967 à 1973. Retraité, il s'occupait tout naturellement de la section des retraités de 1982 à 1998. Chacun se souvient de sa fâconde, de sa convivialité, notamment à l'occasion du repas annuel des retraités.

Au début des années 1980, il avait été l'organisateur d'un voyage mémorable en Bourgogne dans le cadre de l'APHG : art roman et vigneron au programme !!!

Nos pensées vont à son épouse Monique et à ses enfants.
Michèle Chevallier

Au revoir Jean et merci

Décidément, cette année sera marquée par le départ de plusieurs camarades dans un contexte sanitaire anxiogène. Cette fois, c'est Jean Capron, l'ancien trésorier de notre SI qui s'en est allé fin février, accidentellement, alors que nous avons encore communiqué avec lui peu de temps auparavant et que rien ne le laissait présager.

Il était discret, d'un sérieux exemplaire et pointilleux dans son travail, précieux au SNES auquel il avait adhéré en 1952 dès sa nomination comme maître d'internat et jusqu'à maintenant.

Il avait été secrétaire administratif du S2 et de la section départementale de la FEN, trésorier académique de 1969 à 1988, président de la commission nationale de contrôle financier de 1966 à 1995, militant aussi de la Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique sans compter ses implications associatives nombreuses. Il a été

notamment président de la régionale de Picardie de l'Association des professeurs de mathématiques et par ailleurs militant au cercle généalogique de Picardie, à l'association pour le développement de la culture scientifique et au centre de recherches archéologiques de la Somme.

Il était reconnu comme un grand militant dont nous garderons le meilleur souvenir. Pour la première fois il était absent de l'assemblée générale du SI des retraité-e-s ce 18 mars.

Lors du passage du flambeau de la trésorerie du SI des retraité-e-s de la Somme, en te montrant particulièrement confiant et disponible, pour nous avoir transmis tes compétences et ton expérience, Jean, nous te disons un très grand merci.

Serge Compagnon et Blandine Foré

DANS LE DÉPARTEMENT DE L' AISNE

DHG, encore la saignée...

Découragés, épuisés par la crise sanitaire, les collègues de l'Aisne doivent faire face à des DHG souvent en baisse.

En lycée, l'affaiblissement des DHG est très marquée, conséquence obligée de la réforme du lycée : par exemple, Jean de la Fontaine, moins 36 HP, moins 28 à Chauny, moins 32 à Claudel, moins 67 à Vinci... De nombreux collègues, y compris en REP ne sont pas épargnés : Wassigny, Vic, La Capelle, Rozoy, Marle, Beaufort, Sains-Richaumont, Laon le nain etc.

Les motions en CA, les batailles en CTA et en CTSD, les

articles dans les journaux, les demandes d'audience se multiplient.

Le DASEN a rendu quelques moyens lors du CDEN du 9 février, notamment aux petits collèges qui risquent de voir leurs équipes éclater, les BMP se multiplier à la rentrée.

On attendait pourtant mieux dans ce département pauvre où l'éducation prioritaire est importante, où la ruralité nécessite le maintien des moyens.

Michèle Chevallier, co-secrétaire SNES-FSU 02

DANS LE DÉPARTEMENT DE LA SOMME

Somme : un congrès départemental pour résister et agir collectivement

Le congrès départemental du S2 de la Somme s'est tenu le mardi 2 février 2021 au lycée de la Hotoie à Amiens.

Bien sûr, compte tenu de la crise sanitaire, masques et respect des gestes barrière étaient de mise, ce qui n'a pas empêché des échanges nombreux et fructueux entre les participants venus d'une vingtaine d'établissements différents.

La matinée, nous avons eu la chance d'avoir avec nous Grégory Frachowiak du SNES national. Son intervention nous a permis de comprendre de quelle manière le « new management » se met en place dans l'éducation nationale et de prendre conscience des mécanismes mis en œuvre depuis plusieurs années pour nous dessaisir de notre culture professionnelle afin de transformer nos métiers. Contrats d'objectifs, grilles d'évaluation à gogo, affichage des résultats pour introduire la concurrence entre les collègues... tout cela brise les solidarités et entraîne des pertes d'autonomie et de sens.

Nombreuses ont été les interventions parmi les participants pour témoigner de la réalité de ce qui est vécu au quotidien : ce management à la sauce néolibérale mis en place dans les établissements génère une grande souffrance chez les collègues.

La première manière de résister, c'est de reprendre la parole, dire non, rappeler que nous sommes des professionnels recrutés à bac+5 qui réfléchissent et connaissent leur métier, sont capables de rendre compte de leurs missions et n'ont pas à être infantilisés. Il faut opposer par les mots notre réalité, sans se mettre en difficulté c'est-à-dire ne pas se rendre seuls devant le chef d'établissement et y aller en collectif.

L'après-midi a été consacré aux DGH, le but étant là encore d'amener des « billes » aux adhérents et militants SNES pour les aider à agir dans leur établissement.

Bilan de la journée : nous sommes ressortis revigorés et avec l'envie de résister et d'agir après ces discussions et ces échanges qui nous ont permis de prendre du recul en mettant des mots sur ce que nous vivons au quotidien et en nous « réarmant idéologiquement ». Et tout cela dans la convivialité avec le partage du repas à l'extérieur et sous le soleil de midi, car un syndicat c'est aussi de la solidarité, de la fraternité et du partage dans la bonne humeur !

Elsa De Clerck

DANS LE DÉPARTEMENT DE L'OISE

Le casse-tête des systèmes hybrides dans les lycées

De nombreux lycées de l'Oise ont opté pour un système hybride, c'est-à-dire pour une alternance entre le présentiel et le distanciel. Même si ce système semble, à première vue, favorable à tous, il recèle **des imperfections qui grèvent dangereusement la préparation du baccalauréat.**

Les **bénéfices sanitaires** de l'aménagement hybride des enseignements sont indéniables : il préserve la santé des élèves et des personnels des lycées. Mais, force est de constater que les cours menés en distanciel **ne valent pas ceux menés en présentiel.**

Les retours des collègues sont clairs sur ce point : élèves connectés mais, qui ne suivent pas les enseignements, élèves décrocheurs, problèmes de connexion relevant du matériel personnel des enseignants et des élèves mais, également de soucis liés à l'ENT de l'Oise (qu'on a pu, par exemple, trouver hors service suite à l'incendie des serveurs OVH de Strasbourg). A cela s'ajoutent d'autres problèmes insoupçonnés comme le mutisme des élèves dans les cours menés en visioconférence qui dénature nos enseignements en les rendant plus magistraux, le sentiment d'isolement et d'égarement des élèves, etc.

Malgré le remplacement des épreuves communes par le contrôle continu et malgré des programmes allégés (pour l'épreuve de français en première par exemple), force est de constater que **la progression est plus ardue dans le système distanciel.**

Et c'est sur cette base que se développera le problème majeur qui mine déjà le baccalauréat depuis la dernière réforme : **la fin du caractère national de l'épreuve.**

Le choix de nombreux établissements d'opter pour le **maintien des cours en présentiel avec des groupes complets** (3 établissements sur 10 ont conservé un système de cours traditionnels) risque, en effet, de **compromettre grandement le caractère national et égalitaire du baccalauréat.** Qu'en sera-t-il alors de l'équité, dans une épreuve nationale, quand des élèves ont été accompagnés en présentiel par leurs enseignants alors que d'autres ont peine à suivre – pour les raisons évoquées ci-dessus et malgré l'investissement des collègues – des cours en visioconférence ?

Sans considérer que l'organisation hybride ne soit que problématique, elle creuse, immanquablement, l'écart entre les élèves tout en niant le principe d'égalité dans une épreuve nationale. **Les résultats aux prochaines épreuves du baccalauréat s'en trouveront inévitablement marqués. Les déclarations de J. Castex du 18 mars visant à faire passer tous les lycées français en demi-jauge seront-elles suffisantes pour rétablir l'équilibre ?**

Sylvain LE ROUX

Congrès académique des 8 et 9 avril 2021

Le SNES-FSU Amiens tiendra son congrès académique en visio le **jeudi 8 et vendredi 9 avril 2021**.
Dans le contexte sanitaire, seules 2 questions vont être débattues :

- ⇒ Syndicalisation
- ⇒ Inégalités et démocratisation

Vous pouvez retrouver les 2 textes préparatoires dans les pages spéciales de l'US n°805 du 13 février 2021.
Nous pouvons vous le renvoyer si vous le souhaitez.
Vous avez la possibilité de nous envoyer vos contributions jusqu'au mardi 6 avril.

A l'issue du congrès seront désignés les participants au congrès national qui se tiendra en visio début mai 2021.

Nous vous invitons à participer à ce moment démocratique pour faire avancer, évoluer les mandats de votre syndicat le SNES-FSU.

Jessica Campaign

MARDI 25 MAI : Stage de Formation Syndicale ***Santé et projet de carrière***

Des questions sur le suivi de votre santé ? Sur la façon de préserver sa santé au travail ?

Des interrogations sur votre carrière ? Des projets de formation, de reconversion ?

Nous essaierons de répondre à toutes vos questions ce mardi 25 mai de 9h30 à 16h.

Inscription sur votre espace adhérent, Rubrique « Mes stages SNES-FSU »

Suite aux résultats des mutations intra-académique

Deux réunions pour les futurs TZR sont d'ores et déjà positionnées pour :

le Mardi 8 juin 2021 de 18h à 20h et le Lundi 5 juillet 2021 de 18h à 20h en visioconférence.

Préférences, AFA, remplacement de courte durée, frais de déplacement... Nous aborderons les principales questions que se pose un TZR.